



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLÉE DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EUROREGION ALPMED À TURIN : « FOCUS SUR LE TRANSPORT ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE POUR UNIR L'ITALIE ET LA FRANCE »

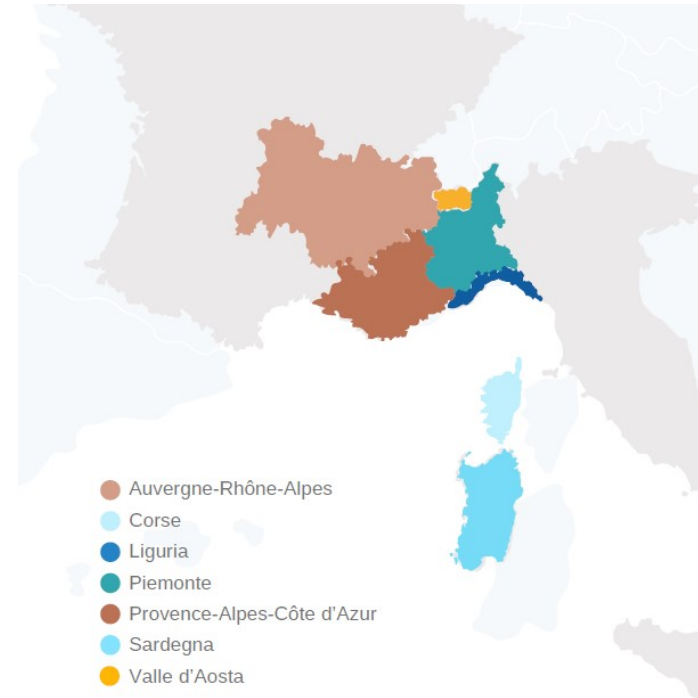
L'Assemblée Générale des Chambres de Commerce des régions italiennes et françaises de l'Eurorégion ALPMED, l'association à but non lucratif qui regroupe les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Corse, de Ligurie, du Piémont, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Sardaigne et du Val d'Aoste, s'est tenue aujourd'hui à la Chambre de Commerce de Turin.

L'association couvre une superficie totale de plus de **168 000 Km carrés** et compte **plus de 21 millions d'habitants**. Le PIB généré est d'environ **765 milliards d'euros** et il y a un peu moins de **2 millions d'entreprises opérant dans la région**, fournissant un total de **8,6 millions d'emplois**.

“L'Eurorégion AlpMed est née de la prise de conscience que la dimension régionale ne suffit pas à influencer les politiques européennes et que la logique du développement économique dépasse les frontières des régions administratives - a déclaré Dario Gallina, Président d'AlpMed et vice-président de l'Unioncamere Piemonte -. Aujourd'hui, le système des Chambres italo-françaises a souhaité réaffirmer son rôle d'interlocuteur privilégié sur les questions communes concernant le développement économique, les transports et l'attractivité des territoires respectifs. Je suis certain qu'en travaillant ensemble, il sera possible de mieux cibler les politiques communautaires et d'offrir ainsi de nouvelles opportunités aux entreprises de cette extraordinaire région transfrontalière, qui possède dans les domaines industriel, agroalimentaire et touristique des excellences qu'il est difficile de trouver ailleurs ».

L'objectif de l'Association est de créer un espace économique partagé capable de générer une réelle opportunité de développement pour les entreprises de la zone. En ce sens, Alpmed vise à créer un cadre de coopération économique en permettant le développement de projets communs dans des secteurs tels que l'aménagement du territoire, le tourisme, l'innovation, l'environnement et le tourisme culturel. L'ambition est de s'affirmer comme un espace capable de croissance et d'innovation à travers des projets à forte valeur ajoutée, y compris au niveau européen, capables de promouvoir l'excellence économique, sociale et culturelle de la zone, en mettant en commun les expériences et les bonnes pratiques afin de permettre une croissance globale des entreprises et de l'économie.

A cette fin, les membres de l'Association ont établi une stratégie commune visant à se positionner dans l'écosystème européen comme un possible incubateur de projets innovants, à développer des projets communs pour contribuer à la cohésion économique et sociale de l'Eurorégion Alpméd, et à créer de nouvelles synergies avec les différents acteurs politiques pour soutenir et garantir une valeur ajoutée aux différents projets.



Le président d'ALPMED, **Dario Gallina**, a entamé les travaux de l'Assemblée avec un discours de bienvenue. Au cours de la matinée, plusieurs sujets clés pour le développement de l'Eurorégion ont été abordés : des transports au développement économique, en passant par la question très actuelle de la programmation européenne. **Sarah Bovini**, responsable du bureau d'études et de statistiques de l'Unioncamere Piemonte, a présenté les données clés de l'Eurorégion, fournissant une image actualisée des défis et des opportunités de la zone.

Giancarlo Bertalero a ensuite illustré - avec le directeur d'Uniontrasporti, **Antonello Fontanili** - la situation des traversées alpines transfrontalières, en soulignant l'importance d'une meilleure accessibilité et d'une forte connectivité des zones de montagne. La présentation s'est concentrée sur la gestion de la mobilité des marchandises et des passagers à travers les traversées alpines entre l'Italie et la France. En commençant par une analyse des infrastructures existantes, des volumes de trafic et des difficultés actuelles, les perspectives d'avenir et l'**hypothèse d'un centre de coordination pour une gestion plus efficace du trafic transfrontalier**, à la fois dans des situations normales et en cas d'événements imprévus, ont été explorées. La discussion s'est concentrée sur la collecte d'idées et de propositions concernant les outils numériques, les protocoles opérationnels et les synergies possibles entre les acteurs du domaine. Ces idées représentent un premier pas vers une étude de faisabilité du centre de coordination, dans le but de développer une collaboration plus structurée, un

récit commun et de jeter ainsi les bases de l'implication ultérieure des institutions et autres parties prenantes impliquées sur ce front.

Sara Solazzo, du bureau bruxellois de l'Unioncamere Piemonte, a présenté les programmes européens 2025-2026 d'intérêt pour ALPMED, en soulignant les opportunités de financement et de collaboration pour les projets transfrontaliers.

En 2024, « Les CCI Alpmed asbl » a participé à deux consultations publiques européennes, l'une sur l'avenir d'Interreg après 2027 et l'autre sur l'avenir d'Alcotra. Les programmes de financement transnationaux et transfrontaliers sont une priorité pour une organisation comme Alpmed car ils affectent directement ses territoires, ses chambres de commerce et ses entreprises. Les rapports de synthèse partagés par les autorités en charge des programmes, qui sont le résultat des consultations, et qui résument certaines des contributions qu'ALPMED a envoyées, peuvent représenter un point de départ pour une réflexion sur la future participation de l'association aux projets européens.

Les thèmes de l'internationalisation et de l'innovation sont à l'ordre du jour d'ALPMED, avec pour objectifs de travailler de manière coordonnée sur les consultations lancées lors du processus de programmation par les autorités européennes et régionales; de renforcer les synergies dans les activités de lobbying afin d'avoir un impact significatif sur les politiques européennes de cohésion territoriale; d'initier une réflexion commune afin de mettre en œuvre des actions partagées.

Parmi les principales initiatives des Chambres de Commerce italo-françaises:

- L'organisation d'événements et de missions commerciales pour encourager les rencontres entre les entreprises italiennes et françaises.
- Soutien aux entreprises souhaitant s'internationaliser sur les marchés italien et français.
- Promotion du tourisme et de la culture des territoires de l'Eurorégion.
- Réalisation d'études et de recherches pour analyser les opportunités de développement économique et commercial.

La naissance de l'Eurorégion AlpMed est liée au projet politique qui a vu le Piémont, la Ligurie, le Val d'Aoste, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes signer en octobre 2007 un document officiel sanctionnant la création de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée, dans le but de renforcer la coopération territoriale dans les domaines politique, économique et culturel. Les Unions régionales des Chambres de Commerce respectives, partageant ce projet, ont mis en place une table ronde visant à renforcer la collaboration mutuelle, avec l'objectif de développer la compétitivité du territoire et de ses entreprises à travers des partenariats interrégionaux et une coopération stratégique et, en 2009, ont inauguré le bureau commun de la Chambre à Bruxelles.

En 2011, avec l'adhésion de la Sardaigne et de la Corse, l'Eurorégion AlpMed est passée de 5 à 7 Chambres régionales et s'est présentée aux institutions européennes sous la forme d'une association sans but lucratif, en créant un **Secrétariat permanent appelé ASBL (Association Sans But Lucratif) AlpMed**.

Le Secrétariat permanent a pour mission de promouvoir, au sein de l'Union européenne, les intérêts des entreprises et de toutes les réalités économiques présentes sur le territoire de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée, en menant une intense activité de lobbying afin de suivre et d'influencer les politiques communautaires en matière de cohésion territoriale, de commerce et de marché unique

www.ccialpmed.eu

européen, d'entreprises, de recherche et d'innovation, d'environnement, d'énergie, d'éducation et d'affaires sociales.

Elle participe également aux consultations publiques lancées par la Commission européenne et suit ses appels à propositions. En coopération avec les chambres de commerce locales et régionales et de multiples acteurs institutionnels des 27 États membres de l'UE, elle participe à des projets transfrontaliers et transnationaux visant à soutenir le développement socio-économique des territoires de l'Eurorégion.

Les territoires italiens du Piémont, de la Ligurie, du Val d'Aoste et de la Sardaigne et les territoires français de Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse partagent non seulement une proximité géographique mais aussi une histoire et une culture communes. C'est un territoire qui a fondé son modèle de développement sur une forte projection internationale, des produits et services de qualité et une recherche innovante.

Afin de garantir une plus grande visibilité et une opérationnalité concrète à l'Association, Alpmed a mis en place **un bureau commun à Bruxelles, à l'Avenue Marnix 30B**. Cette décision répond à la nécessité de garantir aux entreprises et aux acteurs économiques un accès plus efficace aux financements européens et de positionner plus clairement l'Eurorégion dans le cadre européen.